

Actualisation du verbe dans le proverbe français comportant des lexèmes de parties du corps humain

Nguyễn Thị Hương*

Bureau des Sciences et Technologies

Université de Langues et d'Etudes Internationales – Université Nationale de Hanoi

Phạm Văn Đồng, Cầu Giấy, Hanoi, Vietnam

Reçu le 20 avril 2013

Révision reçue le 19 septembre 2013, Accepté le 12 décembre 2013

Résumé: Les proverbes sont des énoncés qui dénotent des propriétés générales, des situations génériques indépendantes du contexte. Dans cet article, en nous appuyant sur les théories guillaumienne et praxématique, nous proposons une analyse linguistique détaillée de l'actualisation du verbe dans un groupe de proverbes français comportant des lexèmes de parties du corps humain. Notre objectif est de mettre en lumière le rapport de concordance entre le type d'actualisation et la production du sens générique du proverbe. La généricité proverbiale, en tant que visée de ce genre du discours, est massivement produite par les procès de type atélique et par le présent de l'indicatif.

Mots-clés: Proverbe français, généricité, actualisation, genre du discours, référence, temps, type procès.

1. Introduction

Si la généricité du proverbe a été abondamment travaillée ([ref. de [1] à [12]), elle ne l'a pas été dans le cadre d'une approche en termes d'actualisation. Dans cet article, nous nous servons du concept d'*actualisation*, un des concepts fondamentaux de la psychomécanique et de la praxématique pour rendre compte du phénomène de la généricité proverbiale. Autrement dit, en postulant que la généricité proverbiale est une des catégories universelles de la pensée humaine, nous visons à montrer comment le proverbe français

construit, avec ses moyens expressifs, des représentations spécifiques de la généricité proverbiale. Cette démarche constitue un aspect novateur de notre recherche car, à notre connaissance, il n'y a aucune étude qui part de ce point de vue.

Notre analyse prend appui sur un corpus de 278 proverbes français contenant des lexèmes de parties du corps humain, tirés de dictionnaires divers: dictionnaires de proverbes, dictionnaires de langue¹.

* Tel.: 84-942992609

Email: nguyenuong9912@gmail.com

¹ Nous nous servons de la notion de *champ lexical* pour pouvoir établir notre corpus. En recueillant les proverbes dans les dictionnaires, nous n'avons regardé que la présence du nom désignant les parties du corps humain.

2. Cadre théorique

2.1. Actualisation

La notion d'*actualisation* apparaît pour la première fois dans l'ouvrage *Temps et verbe* de G. Guillaume [13]. On peut la résumer dans cette formule: l'actualisation est une transition de la langue au discours. Ainsi, l'actualisation sous-tend la distinction dynamique entre la langue et le discours. La division entre *langue* et *discours* joue un rôle fondamental dans la théorie de Guillaume. Pour lui, la langue est une *puissance*, elle conditionne le discours. Les effets de sens qui sont livrés par le discours sont le résultat d'un choix parmi une gamme de possibilités, une gamme d'unités et des combinaisons possibles entre ces unités qui existent à l'état virtuel appartenant à la langue. La langue préexiste à son emploi en discours. La langue est un *avant* dont le discours constitue l'*après*. Guillaume considère la transition de la langue au discours comme un processus, un mouvement, et non comme une opposition. Le transfert de la langue au discours est effectué par l'*acte de langage*, qui est un acte transitionnel de la puissance que représente la langue à l'effet qu'est le discours. L'acte de langage, selon Guillaume, est une *opération* sous-jacente. Toute opération est constituée par trois phases inhérentes: (i) la *visée constructive* du discours qui se situe hors langage, dans l'univers d'expérience du sujet parlant. Cette visée rencontre la langue construite qui lui offre des moyens expressifs; (ii) l'*acte de langage*, autrement dit, l'opération de construction du discours qui effectue la transition de la puissance à l'effet; (iii) il en résulte un discours construit qu'est un *énoncé* ou une *série d'énoncés*.

Un des fondements théoriques de la praxématique² est la psychomécanique élaborée

²Le premier exposé de la théorie praxématique a été donné dans *Introduction à l'analyse textuelle* (R. Lafont, F.

par G. Guillaume. Se considérant officiellement comme une linguistique de la production du sens, l'étude des processus de la production du sens étant donc son objet central, la praxématique est sous-tendue par la notion clef d'actualisation de la langue en discours. La praxématique considère l'actualisation comme un processus dynamique, établi par une activité du sujet en acte de langage dont l'inscription se fait dans le temps. Par l'actualisation, le sujet parlant effectue son intention de parole en parole effective en transformant des potentialités, des virtualités de la langue en effectivités, en actualités du discours. La langue abstraite se matérialise en discours concret par l'intermédiaire du processus d'actualisation.

La notion d'actualisation proposée initialement par Guillaume et développée ensuite par les praxématiciens sert de base théorique pour notre étude de l'actualisation verbale dans le proverbe. Le présent article entend éclairer la manière dont la généralité s'inscrit, de la langue, dans le genre de discours représenté par le proverbe. Nous parlons ici de généralité pour un type d'énoncé qui propose une représentation sans l'inscrire en réalité spatiale, temporelle ni en réalité actancielle spécifique.

2.2. Temps-aspect-mode comme paradigme explicatif de l'actualisation verbale

Dans l'histoire de la linguistique du temps, il existe de nombreux paradigmes qui tentent d'expliquer le fonctionnement des temps verbaux, à savoir l'approche référentielle (Beauzée, Reichenbach, Kleiber...), l'approche

Gardès-Madray, Paris: Larousse, 1976) mais l'ouvrage qui marque la mise en place de la praxématique parmi les théories linguistiques est *Le travail et la langue* (R. Lafont, Paris: Flamation, 1978). La praxématique est issue de trois courants distincts: la psychomécanique de Guillaume, la psychanalyse et la dialectique marxienne.

textuelle et discursive (Weinrich, Benveniste...), l'approche temps-aspect-mode (Guillaume, Wilmet, Martin, Gosselin, Bres...) Dans la présente étude, nous adoptons l'approche temps-aspect-mode comme paradigme explicatif de l'actualisation verbale dans le proverbe car cette approche nous permet une parfaite explication sur le fonctionnement des marqueurs verbaux dans le proverbe. Notre analyse sur les valeurs temporelles et aspectuelles des proverbes sont largement inspirées de Bres qui déclare clairement à travers ses articles et ouvrages son cadre théorique adopté, celui de la théorie guillaumienne et de la linguistique pragmatique.

L'approche mode-temps-aspect est présentée par Bres [14:50] comme suit: «Chaque temps verbal inscrit (ou n'inscrit pas) le procès dans le temps et le donne à voir d'une certaine façon». Ainsi, il s'agit d'une articulation de temps, d'aspect et de mode dans la brève définition de Bres. Ce sont les trois notions qui sont liées et imbriquées, comme le dit Guillaume: «De là, un ensemble de formes verbales, *qui sont toutes d'ordre temporel*. Aspect, mode, temps ne se réfèrent pas, comme l'enseigne la grammaire traditionnelle, à des phénomènes de nature différente, mais aux phases internes d'un phénomène de nature unique: la chronogénèse; en un mot, l'aspect, le mode, le temps représentent une seule et même chose considérée en des moments différents de sa propre caractérisation.» [13:11].

Ainsi, en appliquant l'approche mode-temps-aspect à l'étude de l'actualisation verbale dans le proverbe, nous envisageons d'examiner la référence temporelle sous différents angles: les temps verbaux, les classes aspectuelles et le genre de discours dans lequel l'énoncé est produit. Ces trois angles présentent une relation

de recouvrement et d'influence réciproque dans l'interprétation d'un énoncé proverbial.

2.2.1. Mode

Guillaume [13] classe la conjugaison du verbe sous deux modes: le mode temporel qui comporte la distinction des époques (passé, présent, futur) et le mode intemporel dans lequel le temps est amorphe et ne peut être divisé en époques. Le mode temporel est constitué de différents temps verbaux de l'indicatif et le mode intemporel comprend le subjonctif, l'infinitif et le participe. Selon Guillaume, le mode temporel peut être nommé mode actuel (ou réel) et le mode intemporel peut être nommé mode virtuel.

2.2.2. Temps

Bres [14], [15], [16], [17], Barcelo et Bres [18] proposent une approche cognitive de la valeur sémantique des temps verbaux en discours. Dans cette approche, les temps verbaux sont conçus comme des instructions délivrées par la langue en interaction avec d'autres éléments du discours afin de produire différents effets de sens. Les instructions que donnent les temps verbaux peuvent être d'ordre temporel et aspectuel. L'instruction temporelle, selon Bres, doit être comprise au sens que «Il [le temps verbal] situe l'événement le plus souvent, mais ce peut-être aussi un point à partir duquel est vu cet événement que saisit le procès dans l'une des trois époques du temps *externe*: présente, passée ou future» [14]. Par exemple, les temps verbaux tels que le présent, le passé composé donnent l'instruction temporelle [+ neutre], les temps verbaux tels que le passé simple, le passé intérieur, l'imparfait, le plus-que-parfait, etc. donnent l'instruction temporelle [+ passé]; les temps verbaux tels que le futur simple, le futur antérieur donne l'instruction [+ futur]. Quant à l'instruction aspectuelle: « Il [le temps verbal]

donne à voir le temps *interne* au procès selon deux paramètres: (i) Il représente le procès en *tension* (formes simples), c'est-à-dire dans le cadre de ses clôtures initiale et terminale ou en *extension* (formes composées), c'est-à-dire au-delà de la clôture terminale; (ii) Il représente le temps interne seulement en *incidence*, c'est-à-dire comme s'inscrivant sur la ligne du temps en seul accomplissement ou en *non-incidence*, c'est-à-dire comme conversion de l'accomplissement en accompli. Il peut être *neutre* vis-à-vis de cette distinction » [14]. Par exemple: l'instruction aspectuelle que donne l'imparfait est [+ tension], [- incidence], l'instruction aspectuelle que représente le présent est [+ tension], [- neutre]. Bres et Barcelo [18] donnent une interprétation du système verbal en proposant les termes *offre* et *demande*. L'interprétation d'un temps verbal s'établit en deux étapes: la première concerne ce que ce temps verbal offre (c'est-à-dire les instructions temporelle et aspectuelle préexistantes en langue) et ce qu'il demande (c'est-à-dire les contraintes linguistiques et extralinguistiques en vue d'actualiser convenablement lesdites instructions); la deuxième étape concerne l'interaction entre l'offre et la demande du temps verbal et celles des autres éléments discursifs. Ainsi, l'effet de sens produit par une forme verbale n'est pas lié exclusivement au verbe mais bien aux autres ingrédients dans l'opération de la production de sens de l'énoncé, autrement dit il est le résultat d'une interaction entre les différents morphèmes eux-mêmes, ainsi qu'entre les différents morphèmes et le co(n)texte. Dans cette perspective, les temps verbaux ne sont que des ingrédients, parmi des ingrédients entrant dans l'actualisation verbale, qui aident à produire les effets de sens en convenance avec les visées discursives.

2.2.3. Aspect

L'aspect est distinct du temps mais en rapport avec le temps. L'aspect et le temps constituent deux façons de se représenter le temps. Par aspect, la représentation du temps est perçue sous le point de vue interne; par temps, cette représentation du temps est perçue sous le point de vue externe. Le temps situe le procès noté par le verbe dans l'une des trois époques passée, présente et future, autrement dit le temps est celui par lequel le verbe permet la localisation d'un événement dans le temps d'univers. L'aspect implique la prise en compte d'une réalisation du procès en diverses phases, autrement dit le procès est représenté dans l'esprit comme une période comportant une position initiale, des positions intermédiaires et une position finale. Ces différentes positions illustrent les manières dont est vu le procès par rapport à son déroulement, autrement dit l'aspect marque les différentes façons de concevoir la structure temporelle interne d'un événement.

La notion d'aspect est utilisée par les linguistes comme synonyme d'*aspect lexical*, *mode d'action*, *type de procès*, *classe aspectuelle*. Dans le présent article, nous adoptons la notion de type de procès qui est composée de procès télique et de procès atélique. Le procès télique est subdivisé en accomplissement et en réalisation instantanée, le procès atélique, en état et activité. Ces types de procès sont déterminés par les caractéristiques notionnelles des sémantèmes lexicaux ainsi que l'ensemble des indices prédictifs et énonciatifs.

Nous présentons ci-après un tableau qui résume les caractéristiques des types de procès selon Bres et Barcelo [18]:

Tableau 1. Propriétés des procès téliques et des procès atéliques³

Activités, états	Accomplissements, réalisations instantanées
Ils sont non bornés	Ils sont bornés
Ils sont vrais dans tous les sous-intervalles	Ils ne sont pas vrais dans tous les sous-intervalles
Ils sont homogènes	Ils ne sont pas homogènes

Nous venons de présenter, brièvement et séparément, les notions de mode, de temps et d'aspect mais dans la pratique, ces trois notions sont toujours étroitement liés.

Dans la partie qui suit, nous allons examiner d'une part les principaux types de procès que sont les procès téliques et atéliques, et d'autre part les temps verbaux que sont le présent, le passé et le futur simple, en portant une attention plus particulière sur les procès atéliques et le présent en raison de leur présence abondante et dominante dans le proverbe.

3. Actualisation de types de procès dans les proverbes français contenant des lexèmes de parties du corps humain

Après avoir fait une détermination des types de procès dans le proverbe qui se basent sur un calcul précis de l'interaction des facteurs influencés sur la catégorisation des types de procès tels que: les caractéristiques notionnelles des sémantèmes lexicaux, la nature des compléments et des circonstanciels accompagnés, la nature du SN sujet, etc., nous présentons ci-après le tableau des types de procès relevés dans notre corpus.

Tableau 2. Classement des types de procès dans le proverbe français

Procès atéliques	Etats	<i>ex: être faible, avoir bonnes jambes, pouvoir mentir, désirer, plaire...</i>	68,96% 180 SV
	Activités	<i>ex: faire court bras, se traîner, aller, tomber, ramasser...</i>	25,28% 66 SV
Procès téliques	Accomplissements	<i>ex: ouvrir la bouche, ôter les dents, laver l'autre...</i>	4,59% 12 SV
	Réalisations instantanées	<i>ex: fermer la bouche, trouver, tuer, recevoir le coup...</i>	1,14% 3 SV

A travers le tableau, on voit clairement la tendance dominante du proverbe à propos de l'actualisation des types procès. Sur 261 occurrences étudiées, nous relevons 246 de type atélique, soit 94,25% alors que les occurrences de type télique ne représentent qu'une petite proportion: 15/261 occurrences, soit 5,74%. Pourquoi cette proportion? Nous allons essayer d'en trouver la réponse dans les analyses qui suivent.

3.1. Procès atéliques

3.1.1. Etats

Les procès états sont représentés principalement par *être* (64 occurrences) et *avoir* (33 occurrences). Viennent ensuite les verbes *pouvoir* (12 occurrences), *plaire* (7 occurrences), *vouloir* (5 occurrences), *valoir* (4

³ Il est nécessaire de noter que l'*intervalle* est un ensemble ordonné de points situés entre deux bornes. La *durée* est

une mesure de la «longueur» d'un intervalle ou de la distance entre les deux bornes. La *situation* doit être conçue comme un terme générique pour désigner les diverses catégories d'états, d'activités, d'événements...

occurrences), *devoir* (3 occurrences), *savoir* (2 occurrences),...

- Procès états représentés par *être*

Les procès états représentés par *être* apparaissent principalement dans les constructions suivantes: *être* + *participe passé* (9/64 occurrences), *être* + *adjectif* (23/64 occurrences), *être* + *SN* (16/64 occurrences).

+ Construction *être* + *participe passé*

Sur 9 occurrences, il y a 7 énoncés proverbiaux dans lesquels le circonstanciel localisateur n'existe pas. Les formes: *sont compté* (*Tous nos cheveux sont comptés*), *est coupée* (*Langue trompée n'est pas coupée*) marquent un état résultant avec une valeur adjectivale du participe. La non-présence de circonstanciel localisateur dans ces énoncés proverbiaux renforce l'idée d'une expression attributive. Dans cette construction, il n'y a que deux proverbes comportant des circonstanciels localisateurs. Dans le proverbe *Un mot dit à l'oreille est entendu de loin*, l'adverbe *de loin* ne fournit pas d'indice d'un espace concret mais d'un espace abstrait; dans le proverbe *La sagesse n'est pas enfermée dans une tête*, le circonstanciel localisateur *dans une tête* avec la structure négative *n'est pas enfermée* ne renvoie pas à une tête concrète mais virtuelle; *de loin* et *dans une tête* ne comportent donc pas de point référentiel spatio-temporel.

+ Construction *être* + *adjectif*

Parmi les 23 occurrences étudiées, nous relevons plus d'états transitoires (19) que d'états permanents (4). Les états permanents expriment des propriétés valables en tout temps d'un individu (*être blond*, *être droitier*, *être intelligent...*) et les états transitoires expriment des propriétés valables sur des portions temporelles d'un individu (*être en colère*, *être malade*, *être fatigué...*). La détermination des

états permanents et des états transitoires dépend du contexte linguistique et extralinguistique. La distinction entre les deux est relative, un état permanent peut devenir un état transitoire et inversement. Prenons quelques exemples. Dans *Barbe rousse*, *noir de chevelure*, *est réputé faux par nature*, les SN *barbe rousse*, *noir de chevelure* sont peut-être vrais stéréotypiquement pour les Français mais ne le sont pas pour les autres peuples. Quant à *Péché de chair est trop commun*, il est peut-être juste pour les civilisations influencées par la Bible, par les valeurs morales religieuses chrétiennes mais il n'est plus une vérité évidente pour les civilisations qui conçoivent une vie intuitive naturelle.

+ Construction *être* + *SN*

Nous constatons que tous les prédicats d'état dans ce groupe expriment des propriétés transitoires. Les vérités énoncées par les proverbes *Les lunettes et les cheveux gris sont des quittances de l'amour*, *Un cœur tranquille est la vie du corps* ne sont pas des vérités absolues qui doivent être vraies à tout temps, à tout lieu. Ce sont des vérités générales dont le degré de validation est relatif, elles peuvent s'appliquer à un bon nombre de situations mais pas à toutes. Le proverbe: *La propreté est la santé du corps* a une valeur d'identification: le terme sujet et le terme attribut unis par la copule *être* pour renvoyer au même objet. Il s'agit ici d'une relation équative dans laquelle le terme attribut fournit une certaine qualité au terme sujet en vue de l'identifier. Les propriétés exprimées par les prédicats d'état dans ces proverbes sont aussi transitoires dans la mesure où elles ne sont pas vérifiées pour toutes les situations. *Un cœur tranquille*, *la propreté* sont considérés comme des supports de la propriété manifestée par les prédicats: *être la vie du corps*, *être la santé du corps*. Les propriétés

exprimées par ces prédicats ne peuvent exister que par le biais d'un support. Et dans la relation avec son support, i.e. son sujet, la propriété joue le rôle d'outil pour décrire le sujet mais non pour le définir, car même si elle est toujours vraie pour le sujet, elle peut-être vraie aussi pour certains autres sujets. Par exemple: la propriété exprimée par le procès *être la santé du corps* est vraie pour le sujet *la propreté* (*La propreté est la santé du corps*) mais elle est vraie aussi pour *la nourriture, le sommeil, l'amour, l'équilibre*.

La conclusion à tirer de ce qui précède est que la vérité exprimée par les proverbes n'est pas universelle mais générale⁴. Elle est vraie dans certains univers de croyance mais non dans tous les univers de croyance, autrement dit la vérité du proverbe ne devrait pas être considérée comme valable pour tous les hommes dans tous les univers de croyance mais pour l'ensemble des hommes qui peuvent se trouver engagés dans la situation en question.

- Procès états représentés par *avoir*

Les proverbes à verbe *avoir* dans notre corpus expriment une relation de possession entre sujet et prédicat (*Qui a dent a faim, Les rois ont les mains longues, Ventre affamé n'a pas de conscience*). La moitié des structures dans lesquelles *avoir* apparaît sont celles de négatives (17/33 occurrences, soit 51,51%). Ces structures font partie du type de la négation descriptive qui servent tout simplement à décrire un état (*La bouche n'a pas de dimanche, L'avare n'a ni cœur ni bonté*).

⁴ Ici, nous faisons une distinction entre *général* et *universel*. *Général* est ce qui est commun à un genre, à la plupart, ce qui concerne la majorité ou la totalité d'un groupe. *Universel* est ce qui s'étend à tout, qui s'étend partout, qui embrasse la totalité des êtres et des choses. *Général* est lié donc à une idée relative, tandis que *universel* à une idée absolue.

Dans notre corpus, nous avons quatre énoncés proverbiaux au passé composé: Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure; Jamais grand nez n'a déparé beau visage; Ventre pointu n'a jamais porté chapeau; Bon visage n'a jamais eu vilain nez. Malgré la présence de l'auxiliaire *avoir*, ces quatre tournures n'indiquent pas l'événement mais plutôt l'état. Le sens notionnel du verbe *gâter* dans les trois premières tournures et du verbe *avoir* dans la dernière tournure, la négation forte *ne...jamais*, la non-présence de circonstanciel localisateur permettent d'exprimer l'état. Nous reviendrons à ces quatre énoncés proverbiaux dans la section portant sur l'analyse du tiroir verbal passé composé.

- Procès états représentés par *pouvoir*

Dans toutes les 12 occurrences du verbe *pouvoir*, ce dernier est suivi de l'infinitif au quelle s'ajoutent des indications modales. Le Querler [19] propose deux grands blocs d'interprétations du verbe *pouvoir*: le bloc intra-prédicatif dans lequel la modalité de *pouvoir* porte sur la relation entre le sujet et le verbe et le bloc extra-prédicatif dans lequel la modalité de *pouvoir* porte sur l'ensemble de l'énoncé. Dans notre corpus de proverbes, nous relevons 11/12 proverbes dans lesquels le verbe *pouvoir* porte une valeur intra-prédicative. Nous avons un *pouvoir* de capacité: *Une langue douce peut briser les os*; un *pouvoir* de possibilité: *On ne peut prendre un homme rasé aux cheveux*. Il faut noter que dans certains cas, la frontière entre la capacité et la possibilité n'est pas très nette. Le verbe *pouvoir* dans *On ne peut prendre un homme rasé aux cheveux* peut aussi bien être interprété selon la valeur de possibilité que selon la valeur de capacité. Mais nous classons ce proverbe parmi les proverbes dans lesquels *pouvoir* exprime la possibilité car ce proverbe est en structure négative avec la négation portée sur *pouvoir*. Lorsque *pouvoir*

est à la forme négative, il est plus pertinent d'assigner à *pouvoir* la valeur possibilité que la valeur capacité car la possibilité est la valeur de base qui est toujours présente dans la signification du verbe *pouvoir*. La négation portée sur un verbe doit affecter au premier chef sa valeur sémantique de base. Ainsi, la négation de la possibilité est l'impossibilité. Nos 8 proverbes avec *pouvoir* négatif expriment l'impossibilité du sujet de faire quelque chose: il est impossible de prendre un homme rasé aux cheveux (*On ne peut prendre un homme rasé aux cheveux*); c'est impossible de mentir si on a un bon cœur (*Bon cœur ne peut mentir*)...

Il y a un seul proverbe dans lequel *pouvoir* a une valeur extra-prédicative, plus précisément la valeur sporadique: *Ce qui est amer à la bouche peut être doux au cœur*. Dans ce proverbe, la valeur de possibilité porte sur l'ensemble du contenu propositionnel.

Une dernière remarque à noter sur ce groupe de proverbes est que les valeurs modales intra-prédicatives de *pouvoir* sont autorisées avec des verbes d'activité: *pouvoir prendre, pouvoir voir, pouvoir briser, pouvoir laver* tandis que les valeurs extra-prédicatives sont autorisées avec des verbes d'état: *pouvoir être*.

Les verbes d'état diffèrent des autres types de procès par l'absence de dynamisme et de déroulement en phases dans leur structure temporelle interne. En exprimant une situation atemporelle, ils n'impliquent aucune évolution temporelle. Cette atemporalité a un analogue spatial: il est difficile de situer les états dans un ancrage spatial. Les verbes d'état sont spatio-temporellement non déterminés, non délimités. La référence temporelle produite par ce type de procès est virtuelle, ce qui permet aux énoncés dans lesquels les verbes d'état s'insèrent d'obtenir une portée générique. On comprend pourquoi le proverbe préfère actualiser ce type de procès. Les valeurs aspectuelles exprimées

par les verbes d'état vont de pair avec la visée générique du proverbe. On constate ici une relation réciproque: d'une part les verbes d'état orientent l'interprétation du proverbe vers la généricité et d'autre part le genre proverbial admet plus aisément les verbes d'état, ce qui explique la haute fréquence de ce type de verbes dans le proverbe.

3.1.2. Activités

Dans notre corpus de proverbes, nous relevons 66 verbes appartenant au type d'activité. Les procès *activités* sont représentés principalement par *faire*. *Faire* apparaît dans les constructions suivantes: *faire + infinitif* (2/23 occurrences), *faire + SN figé* (6/23 occurrences), *faire + SN* (15/23 occurrences).

+ Construction *faire + infinitif*

Dans cette construction, *faire* est qualifié par la grammaire traditionnelle comme factitif exprimant une relation de contraste entre le sujet et le prédicat: *Blonds cheveux et gentillesse // ne pas faire bouillir la marmite; Les mains noires // faire manger le pain blanc*. Le rôle de *faire* dans ces cas est de former avec les verbes infinitifs *bouillir* et *manger* des unités syncrétiques: *faire bouillir, faire manger* en gardant son sens de *fabriquer*, de *produire*. Les compléments *la marmite, le pain blanc* ne sont pas liés au verbe *faire* seul mais à la fusion de *faire* et de l'infinitif, c'est-à-dire *faire bouillir, faire manger*. Dans le proverbe *Blonds cheveux et gentillesse ne font pas bouillir la marmite, blonds cheveux et gentillesse* portent normalement une valeur positive mais lorsqu'ils sont mis dans la relation avec le prédicat *ne pas faire bouillir la marmite*, cette valeur positive devient négative. La situation est complètement inverse dans le cas *Les mains noires font manger le pain blanc*, le sujet *les mains noires* porte une valeur négative mais mis dans la relation avec le prédicat *faire manger le pain*

blanc, il reçoit une valeur valorisante. L'unité syncrétique que *faire* constitue avec *bouillir* et *manger* joue le rôle d'un pont de mutation des valeurs du sujet et du prédicat d'un pôle à l'autre.

+ Construction *faire* + SN figé

Parmi les proverbes étudiés, le verbe *faire* qui apparaît dans cette construction (*faire mal, faire du bien*) garde toujours son sens de *produire, d'agir*. Le verbe *faire* à la forme négative dans le proverbe *Ce que les yeux ne voient pas ne fait pas mal au cœur* peut être compris au sens «ne cause pas de douleur».

+ Construction *faire* + SN

C'est la structure majoritaire des occurrences de *faire* dans notre corpus. Le procès impliqué dans *faire* entretient une double relation, avec le sujet d'une part et avec le complément d'autre part. Le complément exprime un résultat dont la nature se trouve dans le sujet. *Faire* joue le rôle d'une équation relative entre le sujet et son complément. *Beau visage, bon teint, un bel homme* peuvent être considérés comme résultats de *cœur joyeux, joie au cœur, un beau nez*: *Cœur joyeux fait beau visage, Joie au cœur fait bon teint, Un beau nez fait un bel homme*. Les sujets dans ces proverbes sont des supports à travers lesquels s'appréhendent les compléments. Les compléments sont qualifiés par les sujets par le biais du verbe *faire*. A travers ces proverbes, on voit bien que le procès impliqué dans *faire* est une action, qu'il est de l'ordre d'une activité conduisant à un résultat de la nature d'une chose réalisée. On voit aussi que les SN compléments ne constituent pas un actant distinct du sujet mais qu'ils sont proches d'un attribut. La relation entre le sujet et son complément est donc sémantiquement attributive. Le procès noté par *faire* est dynamique mais il établit entre le sujet et son complément une relation prédicative statique.

En tant que verbe d'activité, *faire* admet le test du progressif avec *être en train de*: *Cœur joyeux est en train de faire beau visage*. Ce test montre que *faire* correspond à une situation caractérisée par un changement dans l'intervalle de temps considéré; les phases du procès noté par *faire* subissent donc des changements dans son déroulement mais cette série de changements est prise comme stable, autrement dit, le procès noté par *faire* correspond à une situation ayant un début et une fin mais dont le début et la fin sont perçus comme extrinsèques au procès. L'existence des phases du procès n'est pas marquée par le procès mais par les connaissances extralinguistiques (*Cœur joyeux fait beau visage, Le riz fait le ventre gros et la poitrine étroite*). Pour comprendre le proverbe *Cœur joyeux fait beau visage*, on doit faire appel à des connaissances extralinguistiques: si on est heureux (*cœur joyeux*), on devient beau (*beau visage*), la beauté physique a pour origine une vie paisible intérieure. Le verbe *faire* seul n'implique pas les phases successives mais on peut envisager le procès marqué par *faire* mis dans l'énoncé proverbial comme ayant des phases initiales correspondant à l'état avant *cœur joyeux* et des phases finales correspondant à l'état après *cœur joyeux*. Le procès marqué par *faire* est toujours orienté vers un terme, qui n'est, pourtant, pas toujours atteint (*La barbe ne fait pas l'homme; Ce que les yeux ne voient pas ne fait pas mal au cœur*). C'est pour cette raison que *faire* refuse la combinaison avec l'adverbe *en* qui implique une durée bornée: **Cœur joyeux fait beau visage en trois heures*.

De ce qui précède, on peut conclure que le procès marqué par *faire* dans notre corpus de proverbes désigne un état résultant d'un processus non achevé. On comprend que *beau visage, le ventre gros et la poitrine étroite* sont les résultats de *cœur joyeux*, de *le riz* mais on ne peut pas envisager jusqu'à quel point ces

résultats sont atteints. Les bornes du procès sont toujours ouvertes, le degré de validation du procès dans un intervalle de temps reste aussi ouvert. Un état résultant exprime une propriété statique dont il est impossible d'indiquer linguistiquement le début et la fin. *Faire* marque l'origine, la production d'un état de choses. Ainsi, le fonctionnement du verbe *faire* dans notre corpus de proverbes permet d'encoder une relation prédicative statique dans un procès non statif, au même titre que celle encodée par les verbes d'état.

Nous avons étudié les modes de représentation des types de procès états et activités dans la relation avec la visée expressive de la généralité du proverbe et nous avons obtenu une correspondance remarquable entre les types de procès et la généralité proverbiale qui se manifeste par le taux très élevé des atéliques dans notre corpus: 93,20%. La référence temporelle dénotée par les états et les activités est spatio-temporellement non déterminée, non délimitée, ce qui convient bien au caractère générique du proverbe.

3.2. Procès téliques

Le fonctionnement des procès téliques dans notre corpus ne relève pas de traits particuliers par rapport à la langue. Notons cependant que la détermination de la référence temporelle dénotée par ce type de procès n'atténue pas la généralité du proverbe. Le fait que ce type de procès est actualisé au présent de vérité générale avec les déterminants génériques permet de bien maintenir le caractère générique du proverbe. Le proverbe *Donnez le pied à un nègre, il prend la main* dénote une situation qui paraît très concrète en apparence: on a des événements terminatifs de *donner* et de *prendre*, l'image d'un nègre, l'anaphore *il*. Mais si on se contente de cette interprétation, on se heurte aux questions qui surviennent: quel

nègre ? qui a donné le pied à ce nègre ? pourquoi le pied ? quand cela a-t-il lieu ? et comment ? Il est impossible de répondre à ces questions, le locuteur du proverbe doit chercher la réponse ailleurs. Comme cette situation est actualisée en genre proverbial, le locuteur du proverbe tend à rechercher une signification plus générale et le proverbe attribue au locuteur des marqueurs linguistiques qui lui permettent de surmonter les obstacles. Les SN *le pied* et *la main* ne renvoient pas à un pied ni à une main d'une personne particulière mais à la main et au pied en tant que notions avec toutes les propriétés définitoires constitutives de la classe dénotée par les SN *le pied* et *la main*. Le proverbe comporte deux membres liés par la relation d'entraînement. Du coup, *le pied* et *la main* portent un sens métaphorique d'une opposition entre le niveau bas (*le pied*) et le niveau haut (*la main*). Le SN *un nègre* ne renvoie pas à un Noir particulier mais il réfère à l'ensemble des Noirs en prélevant indifféremment n'importe quel élément sur cet ensemble, un échantillon de l'ensemble. Le tiroir verbal présent situe les procès marqués par les SV *donner le pied à un nègre*, *prendre la main* hors du temps, il n'y a pas d'ancrage spatio-temporel dans ce proverbe. Tous ces facteurs conduisent aux interprétations suivantes: les Noirs sont des profiteurs, ou bien, si on a concédé une petite part, on sera obligé de concéder davantage.

L'analyse des types de procès dans le proverbe montre la concordance parfaite entre les offres et les demandes du type de procès et la visée discursive du proverbe. La présence dominante des types de procès d'états permet au proverbe de produire efficacement l'effet de sens générique, et de son côté, le proverbe offre un contexte discursif propice dans lequel tout est disponible à la demande co(n)textuelle du type de procès.

4. Actualisation de temps verbaux dans les proverbes français contenant des lexèmes de parties du corps humain

Pour le classement des temps verbaux dans le proverbe, nous excluons les formes qui sont,

selon nous, propres au genre proverbial, à savoir les phrases nominales (50 occurrences, soit 17,98%), les phrases impératives (7 occurrences, soit 2,87%)⁵. Nous étudierons ces formes dans une autre communication.

Tableau 3. Classement des temps verbaux dans le proverbe français

Présent	<i>ex: Un cœur tranquille est la vie du corps</i>	76,61% (213/278 occurrences)
Passé composé	<i>ex: Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure</i>	1,43% (4/278 occurrences)
Futur	<i>ex: Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux</i>	0,35% (1/278 occurrences)

Le tableau montre clairement la tendance du proverbe vers tel ou tel temps verbal. Le présent est tendanciellement la forme élue du proverbe. Dans ce qui suit nous portons plus particulièrement notre attention sur le présent en raison de sa présence dominante dans le proverbe. Le passé composé nous intéresse par sa structure négative avec *ne... jamais* qui, pour nous, est liée étroitement à la caractéristique générique du proverbe. Malgré sa présence négligeable, le futur simple mérite une étude plus fine en vue de mieux comprendre la stratégie de la production du sens générique du proverbe. Notre but est d'établir une relation entre les formes verbales actualisées dans le proverbe et la visée discursive proverbiale.

4.1. Présent

Dans le présent article, nous adoptons l'hypothèse de Bres [14], [15], [20], Barceló et Bres [18] dans laquelle ces praxématiciens considèrent le présent comme une forme prétemporelle. L'hypothèse prétemporelle du présent semble puissante en ce qui concerne l'explication de sa multiplicité d'emplois. Elle

est susceptible de rendre compte de la diversité des emplois du présent en discours et des effets de sens auxquels il peut être lié à partir d'une valeur centrale en langue. Elle est la seule, selon nous, qui parvient à donner une vision unifiée du présent et c'est pour cette raison qu'elle obtient notre adhésion. En effet, l'hypothèse d'une interaction entre le présent qui offre les instructions temporelle et aspectuelle [+ neutre], [+ tension], [+ neutre] d'une part et le co(n)texte qui demande une représentation particulière du procès d'autre part, permet de traiter efficacement les différents emplois du présent: la multiplicité d'emplois n'est pas le fait du présent lui-même mais de son interaction avec le co(n)texte qui, en fonction des éléments qui le constituent, produit tel ou tel effet de sens. L'explication du présent dans le proverbe par l'hypothèse prétemporelle évite l'obstacle que rencontrent certaines approches temporelles en ce qui concerne la recherche d'un ancrage temporel pour situer le procès marqué par le discours proverbial dans la ligne du temps. Cette hypothèse permet de rendre compte à la fois du fonctionnement du temps dans le discours proverbial et du fonctionnement du genre

⁵ Il est à noter que toutes les formes impératives dans notre corpus sont au présent.

discursif proverbial qui, en interaction, produit un effet de sens générique proverbial.

Dans ce qui suit, nous examinons le fonctionnement du présent en discours proverbial en nous appuyant sur les analyses du présent dans les travaux de Bres. Cela nous permet d'évaluer le degré de validation de l'hypothèse prétemporelle appliquée au discours proverbial. Nous étudions les relations qu'entretient le présent avec les types de procès apparaissant dans le proverbe et le genre discursif proverbial en mettant toujours ces relations dans le processus de la production du sens générique proverbial. Nous expliquons enfin le traitement du présent dans le proverbe selon la perspective praxématique.

En tant qu'instruction temporelle, l'instruction [+ neutre] que donne le présent offre la localisation dans l'indétermination temporelle. L'identification de l'époque du présent reste imprécise. Quant aux instructions aspectuelles [+ tension], [+ neutre], la première fusionne avec le morphème de temps dans la flexion verbale; la deuxième, en tant que forme neutre, ne spécifie pas la représentation du temps interne. Cela va de pair avec le proverbe qui, en tant que discours gnomique, demande de ne pas référer à un ancrage spatio-temporel. Le proverbe annonce des vérités générales tirées de l'expérience collective qui donnent librement accès à tout utilisateur. Il n'y a pas de limite du temps et de l'espace en ce qui concerne la validation des vérités générales énoncées par le proverbe et l'utilisation du proverbe. C'est pour cette raison que le proverbe trouve dans le présent un temps de prédilection des jugements génériques dans la mesure où il est le plus apte à marquer l'indétermination de la référence temporelle. L'indétermination temporelle et aspectuelle du présent est compatible avec l'indétermination de l'ancrage spatio-temporel

du proverbe. Dans le proverbe *Les yeux sont le miroir de l'âme*, on ne trouve aucune restriction temporelle, le lien entre le sujet et le prédicat n'est pas limité dans le temps. Le procès marqué par le SV *être le miroir de l'âme* est valide dans tous les sous-intervalles. Cela convient à ce que le proverbe veut exprimer: les yeux signifient l'univers intérieur de l'homme. Cette vérité générale vaut pour tout homme en tout temps et en tout lieu. On constate ici une relation réciproque entre le présent et le proverbe. Le présent, comme il ne situe pas le procès dans le temps et comme sa représentation du temps interne n'est pas à rapporter à un référent, offre au proverbe un temps idéal pour assurer son caractère de généralité intemporelle. Le présent demande que le proverbe soit disponible pour l'actualiser temporellement et aspectuellement comme indéterminé et le proverbe répond parfaitement à cette demande du présent: l'apparition abondante des SN à déterminant zéro et à déterminant défini [cf. 21], la non-présence presque absolue des expressions à valeur temporelle tels que des circonstanciers localisateurs, renforcées par l'imprécision temporelle et aspectuelle du présent, permettent au proverbe d'exprimer efficacement la généralité. Le proverbe, quant à lui, offre au présent un emploi idéal dans lequel ce tiroir verbal rend légitimes ses instructions temporelle et aspectuelle. La généralité proverbiale choisit le présent comme tiroir verbal par excellence pour atteindre son but vers une indétermination temporelle. On remarque ici une concordance parfaite entre les offres et les demandes du présent et du proverbe.

L'indétermination de l'ancrage spatio-temporel du proverbe entraîne un sentiment intuitif des utilisateurs envers le discours

proverbial: c'est l'impression d'un discours ancien qui vient d'autrefois, qui n'appartient pas à l'époque contemporaine, et qui n'est pas un produit actuel. Bien que la vérité générale énoncée par les proverbes *La sagesse n'est pas enfermée dans une tête* et *Qui va pieds nus ne sème pas d'épingles* soit évidente et vraie en tout temps et en tout lieu, y compris dans le *hic* et *nunc* du locuteur mais le locuteur a toujours l'impression que ce sont des discours d'antan qui ne viennent pas de l'époque contemporaine. Ce véritable sentiment intuitif brise totalement l'hypothèse du présent «actuel». L'hypothèse du présent prétemporel explique aisément ce fait. Comme le présent ne situe pas le procès dans aucune époque particulière, le locuteur peut le référer à n'importe quelle époque en fonction de la présence des éléments co(n)textuels.

Dans 3.1., nous avons montré la présence dominante des procès atéliques (93,20%) qui permettent au proverbe de produire efficacement du sens générique. On peut constater que l'indétermination temporelle du présent dans le proverbe rejoint l'indétermination aspectuelle. Le temps et l'aspect sont solidaires dans l'expression de l'indétermination temporelle.

Cette correspondance entre le présent et les types de procès atéliques dans le proverbe fournit une preuve probante pour l'hypothèse des affinités entre certains types de procès et certaines formes verbales. Pour le cas du présent, par son extrême malléabilité, il est difficile d'établir des affinités entre le présent et les types de procès. Selon nous, la détermination des affinités et des réticences du présent vis-à-vis des types de procès dépend non seulement de la caractéristique du procès mais aussi du genre discursif dans lequel se trouvent le présent et le type de procès. On a

alors une relation réciproque de trois éléments: le présent-le type de procès-le genre du discours, les trois étant étroitement liés par la visée discursive. C'est la visée discursive qui décide de l'emploi de tel ou tel temps verbal, de tel ou tel type de procès et à leur tour, le temps verbal et le type de procès permettent de redéfinir et de souligner le genre du discours. Dans le cas du proverbe, la visée discursive du proverbe est la généricité et cette visée discursive oriente l'emploi du temps verbal et du type de procès vers le présent et les verbes atéliques. Le présent et les verbes atéliques, eux, deviennent caractéristiques du genre discursif proverbial. Le présent ne donne pas à voir les bornes d'un procès et c'est pour cette raison qu'il s'accorde particulièrement bien avec les procès atéliques qui n'ont pas de bornes. Les procès atéliques interagissent avec le présent en vue d'exprimer l'indétermination temporelle qui convient bien au refus d'un ancrage spatio-temporel du proverbe. C'est l'interaction co(n)textuelle entre ces trois éléments qui permet de construire, de façon pertinente et harmonieuse, la généricité proverbiale.

En tant que forme neutre, le présent présente un degré d'indétermination temporelle et aspectuelle comparable à celui de l'infinitif. Comme nous l'avons dit *supra.*, ce qui compte dans l'interprétation du présent est le sens lexical du verbe. Cela est comparable avec ce que désigne l'infinitif. Par exemple l'infinitif *dormir* en tant que mode quasi-nominal dénote l'idée de «dormir» par opposition avec d'autres concepts tels que «marcher», «nager», «aimer», etc. Face au présent, on s'intéresse, en premier lieu, à l'idée verbale que donne le verbe. Ainsi, le verbe au présent et à l'infinitif réfère à une image-temps virtuelle qui est en puissance de réalisation. Comme l'infinitif, la détermination

temporelle du présent est fondamentalement notionnelle et permet de renvoyer aux propriétés constitutives de la notion. La fonction du présent consiste en une présentation qualitative du verbe. Le référent marqué par le verbe au présent est spatio-temporellement non déterminé, non délimité. On comprend pourquoi l'interaction entre l'offre et la demande du présent et du proverbe est en parfaite concordance. Le présent offre les constructions temporelle et aspectuelle [+ neutre], [+ tension], [+ neutre] qui répondent bien à la demande d'une indétermination temporelle et aspectuelle du proverbe. Le proverbe offre un contexte discursif idéal dans lequel tout est disponible à la demande contextuelle du présent.

4.2. Passé composé

Bien que le présent soit le temps de prédilection des expressions génériques, rien n'interdit que la généricité prenne place dans le passé ou dans le futur. Mais l'interprétation générique des énoncés au passé ou au futur dépend fortement des éléments co(n)textuels, par exemple la présence de circonstants temporels. C'est aussi la raison pour laquelle le proverbe, pour éviter les contraintes qui occasionnent la difficulté d'une lecture générique, préfère actualiser au présent. Dans notre corpus de proverbes, les tiroirs verbaux futur et passé composé (PC) s'avèrent négligeables. Malgré son apparition minimale, le PC attire notre attention par l'originalité de sa manière d'actualisation en discours proverbial. Dans notre corpus de proverbes, nous relevons quatre occurrences au PC et toutes les quatre sont structurées avec la négation *ne...jamais* : *Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure*, *Jamais grand nez n'a déparé beau visage*,

Ventre pointu n'a jamais porté chapeau, *Beau visage n'a jamais eu vilain nez*.

Les instructions temporelle et aspectuelle [+ neutre], [+ extension], [+ neutre] que donne le PC offrent la localisation dans l'indétermination temporelle et ne spécifient pas la représentation du temps interne. Cela va de pair avec le proverbe qui, en tant que discours gnominique, demande de ne pas référer à un ancrage spatio-temporel. Mais si on s'arrête là, il n'y a rien de nouveau par rapport au présent. En tant que tiroir verbal à part entière, le PC a son identité et ses caractéristiques qui permettent de le différencier des autres tiroirs verbaux. Alors, le fait que le PC de vérité générale préfère se réaliser avec la négation *ne...jamais* devrait cacher une raison qui est liée au signifié du PC et à la structure négative avec *ne...jamais*.

Tout d'abord, nous cherchons à comprendre quel rôle joue le PC dans son emploi de vérité générale. Pour mieux voir cela, nous faisons un test dans lequel nous transformons les verbes au PC par le présent: *Un grand nez ne gâte jamais une laide figure*, *Jamais grand nez ne dépare beau visage...* On constate que ces 4 énoncés modifiés produisent, eux aussi, l'effet de sens de vérité générale. Ainsi, la modification du temps verbal du PC en présent ne change pas la signification des proverbes, ce qui prouve que le signifié temporel du passé composé et du présent reste le même: les deux temps n'inscrivent pas dans le temps. Cette caractéristique du présent et du PC convient bien au caractère intemporel du proverbe. Sans indication temporelle, la vérité générale annoncée par le proverbe est valable en tout temps et en tout lieu.

Nous venons de voir que ces énoncés à la structure *ne...jamais* se déroulent aussi bien au présent qu'au PC, mais pourquoi est-ce le PC qui est tendanciel avec cette structure? La

raison, selon nous, vient de l'aspect accompli du PC. La valeur d'accompli du PC produit un effet de sens «réalisé» tandis que le présent représente l'événement dans l'abstraction totale qui exclut décidément tout rapport avec le *nunc* de la parole. L'image-temps construite par le PC est plus concrète, plus circonstanciée par rapport à celle dénotée par le présent. Le présent donne une impression de quelque chose au-delà de la réalité, tandis qu'on a l'impression que la représentation de réalité temporelle produite par le PC se pose sur la réalité. Les énoncés *Un bon verre de vin n'a jamais fait de mal à personne* et *Un grand nez n'a jamais gâté une laide figure* créent une confiance à son auditeur vis-à-vis de la vérité générale exprimée par les énoncés car le PC à la négation avec *ne...jamais* représente les actions *faire du mal* et *gâter une laide figure* «comme ne s'étant pas accomplies sur la période allant du passé jusqu'au *nunc*, de quoi on peut inférer qu'il en sera de même à l'avenir» [18:146]. La confiance de l'auditeur provient du fait qu'il pense que l'événement est vérifié par l'expérience du locuteur, que le locuteur a vraiment vécu cet événement. C'est la valeur d'accompli du PC qui lui permet de produire cet effet de sens. Mais c'est aussi à cause de cette valeur d'accompli que le PC manque d'une autonomie temporelle, autrement dit c'est l'aspect d'accompli qui ôte au PC une autonomie temporelle de son signifié temporel. La fonction du présent consiste à une présentation qualitative du verbe et la détermination temporelle du présent est fondamentalement notionnelle, ce qui donne au présent une autonomie temporelle à l'égard de l'expression générique. Cette autonomie temporelle que le présent porte en soi lui permet de référer à une image-temps virtuelle qui facilite l'expression d'une vérité générale. Le

manque d'autonomie temporelle du passé composé dans la production de l'image-temps virtuelle l'oblige à faire appel à la structure *ne...jamais* qui rejette le procès hors du temps. L'idée du temps nul exprimée par l'adverbe *jamais* permet de situer l'image-temps dans l'abstraction, c'est-à-dire qu'avec la présence de *jamais*, l'image-temps devient virtuelle. On comprend pourquoi l'emploi de vérité générale au présent n'a pas besoin de recourir à la négation avec *ne...jamais* et l'emploi de vérité générale au PC est tendanciellement actualisé avec *ne...jamais*. On comprend également pourquoi les expressions génériques en général et le proverbe en particulier tendent à s'actualiser au présent mais non au PC. Le PC, par sa valeur d'accompli, empêche l'accès direct à l'interprétation générique. Le présent, par son autonomie temporelle, donne l'accès direct à l'interprétation générique. Le recours à *ne...jamais* permet au PC de produire l'effet de sens générique. Par ailleurs, avec le PC, le rejet «hors du temps» produit par *ne...jamais* est plus fort car le PC se positionne par rapport à la borne terminale atteinte.

La négation avec *ne...jamais* induit l'absence de localisation du procès au plan temporel. Dans un intervalle de temps donné, l'événement n'est pas survenu, le procès ne s'est pas produit. Comme *ne...jamais* désigne un rejet du temps, il n'y a pas de support temporel à la délimitation du procès. Le procès n'implique aucun ancrage temporel.

L'utilisation de la négation *ne...jamais* donne un indice pour déterminer la vision du sujet parlant vis-à-vis du sujet de l'énoncé. La négation *ne...jamais*, en tant que négation prédicative, porte sur le verbe et permet donc de souligner la prédication, ici la prédication négative. L'intensité est l'effet de sens que produit la négation *ne... jamais*. En utilisant

ne...jamais dans les proverbes au PC, l'auteur populaire donne en même temps son point de vue subjectif sur les jugements, ici il veut souligner l'inexistence absolue de l'événement. Avec *ne...jamais*, la borne finale n'est jamais atteinte. La nuance de sens intensive que donne l'énoncé à *ne...jamais* aide à renforcer la confiance du locuteur envers le jugement transmis par le proverbe. Le sens d'un proverbe est sa valeur de vérité: comprendre ce que veut dire un proverbe équivaut à savoir quelles sont les conditions requises pour qu'il soit vrai. La négation forte *ne...jamais* offre une condition solide pour gagner la confiance du locuteur proverbial; *ne ...jamais* donne carte blanche à l'énoncé proverbial afin d'entrer dans l'univers de croyance du locuteur.

Dans notre corpus, le PC actualisé dans une structure négative avec *ne...jamais* présente plusieurs points communs avec le présent. Le PC et le présent n'impliquent aucun ancrage temporel. Le temps n'intervient que pour ancrer ce qui est à l'intérieur du domaine notionnel.

4.3. Futur simple

En analysant notre corpus, nous n'avons relevé qu'une seule occurrence au futur simple mais nous décidons de ne pas la négliger car l'étude de ce temps verbal nous permet d'approfondir la relation qu'entretient le proverbe avec les temps verbaux et de mieux comprendre comment fonctionne le processus de production du sens générique du proverbe à l'égard des temps verbaux.

Voici notre proverbe au futur simple:

Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux

Il s'agit ici d'un tour corrélatif, dans lequel les deux propositions *nourris un corbeau* et *il te crèvera les yeux* sont en corrélation. On peut glosier ce proverbe comme suit: *si tu nourris un*

corbeau, il te crèvera les yeux. C'est la corrélation des propositions qui permet de produire l'effet de sens d'hypothèse. Le procès *crever les yeux* se réalise à condition que le procès *nourrir un corbeau* soit réalisé. Le procès *nourrir un corbeau* joue donc le rôle de condition de départ du procès *crever les yeux* qui, lui, correspond à une conséquence logique. La relation condition-conséquence établie entre *nourris un corbeau* et *crèvera les yeux* permet au proverbe de décrire un fait dont on peut constater la valeur de vérité mais non un événement qui se produit effectivement dans la réalité. Le futur simple, comme il situe le procès dans l'avenir, sert à exprimer le contenu de conseil pour la conduite à venir du proverbe. Ainsi, le futur simple est capable d'exprimer une vérité générale. Pourquoi n'est-il pas alors la forme élue du proverbe ? Nous expliquerons dans ce qui suit la raison pour laquelle le futur simple n'est pas sélectionné par le proverbe.

La réponse, selon nous, se trouve dans le sémantisme du futur simple et dans la visée discursive du proverbe. Dans le proverbe *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux*, le futur de la seconde proposition est construit à partir du présent de la première pour signifier l'ultériorité. Le futur permet d'exprimer ce qui est postérieur au point de référence temporelle choisi. L'ultériorité de *crever* par rapport à *nourrir* crée un espace de temps entre deux procès. Cet espace de temps permet de reproduire le processus de l'élevage du corbeau et la possibilité d'une conséquence fâcheuse pouvant arriver. En effet, cet espace de temps correspond à la signification du proverbe: *tu nourris un corbeau pour qu'il grandisse, il te crèvera un jour les yeux* mais cet espace de temps crée également une autre possibilité: *le corbeau devient peut-être ton ami*. Le procès *crever les yeux* est présenté comme à venir mais

sa réalisation est située dans une époque future indéterminée. En utilisant le futur simple, l'énonciateur pose le procès hors-validation, ce qui s'oppose à la visée discursive du proverbe. La vérité générale énoncée par le proverbe est toujours présentée comme certaine, comme validée, considérée comme valable pour l'ensemble des hommes qui peuvent se trouver engagés dans la situation dénotée par le proverbe. L'espace de temps construit par la corrélation des deux propositions dans le proverbe en question peut laisser imaginer qu'il existe peut-être une possibilité autre que la conséquence fâcheuse. L'espace de temps créé par l'ultériorité d'un verbe au futur par rapport à un verbe au présent diminue la validité de la vérité générale énoncée par le proverbe, et à son tour, la diminution de la validité de la vérité générale baisse la force illocutoire du proverbe. Cette façon de véhiculer la vérité générale du futur simple s'oppose à la stratégie de la production du sens générique du proverbe et cela constitue une des raisons pour lesquelles le futur simple n'est pas sélectionné dans le proverbe. Notre argument se trouve renforcé lorsque nous comparons *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux* avec un autre proverbe de notre corpus qui a la même signification: *Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la main*. Ces deux proverbes ont en commun le thème de l'ingratitude mais on voit bien une nuance de sens entre les deux. Dans *Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la main*, le temps du verbe dans les deux propositions est au présent qui ne crée pas un espace de temps entre les deux procès. Parallèlement au proverbe *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux*, le procès *faire du bien à un vilain* joue le rôle de condition de départ du procès *chier dans la main* qui correspond à une conséquence logique. Mais comme il n'existe pas d'espace

de temps entre les deux procès, le procès *chier dans la main* est présenté comme certain, validé. La conséquence *chier dans la main* devient une évidence. Il est évident que si vous faites du bien à un vilain, il vous paye sa dette de reconnaissance en vous causant des ennuis. Cette certitude d'une conséquence fâcheuse exprimée par le deuxième membre de l'énoncé corrélatif est liée à l'actant complément de la subordonnée: vous faites du bien à un vilain, et comme c'est un vilain, il est certain qu'au lieu de vous témoigner sa gratitude, il vous cause des ennuis. Le présent dans les deux propositions permet au proverbe de signifier le contenu dans toute sa généralité. Dans le proverbe *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux*, le procès *crèver les yeux* présenté par le futur simple est moins certain que le procès *chier dans la main* présenté par le présent dans le proverbe *Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la main* qui, lui, engage un processus de certitude, d'affirmation. Du coup, la vérité générale énoncée par *Faites du bien à un vilain, il vous chie dans la main* est plus forte que celle énoncée par *Nourris un corbeau, il te crèvera les yeux*. On comprend mieux pourquoi le présent est tendanciellement la forme élue du proverbe alors que le futur simple n'occupe qu'une toute petite place parmi les temps verbaux dans le proverbe.

Pour vérifier notre argument, nous cherchons les proverbes au futur simple hors de notre corpus afin de mieux comprendre le fonctionnement de cette forme verbale dans le proverbe. On constate rapidement un trait formel saillant des proverbes au futur: ils sont structurés à l'aide de deux propositions en corrélation. Le futur est généralement présenté par le procès se trouvant dans le deuxième membre de l'énoncé proverbial. Ce système corrélatif permet de construire, à partir d'un

point de référence temporelle donné (à partir du PC pour le cas de *Qui a bu boira*, à partir du présent pour le cas de *Tel qui rit le matin le soir pleurera*) des futurs pour exprimer l'ultériorité. Quant aux proverbes: *Qui vivra verra*, *Rira bien qui rira le dernier* qui comportent deux futurs dans les deux membres, ce système corrélatif permet de construire la simultanéité. Le verbe de la proposition relative et le verbe de la proposition principale entretiennent une relation d'implication. Ainsi, pour être présent dans le proverbe, le futur simple a besoin d'un point de référence à partir duquel envisager une ultériorité ou une simultanéité. Cependant, ce type de construction phrasique des proverbes au futur qui s'inscrit dans un système corrélatif n'est pas tendanciel du proverbe. Nous avons montré dans [21] que la construction tendancielle de l'énoncé proverbial est *SN SV* dont *SV* est fréquemment au présent. Dans le proverbe, la question du temps ne se pose pas. En tant que discours gnomique, le proverbe demande de ne pas référer à un ancrage spatio-temporel. Le présent localise le procès marqué par le *SV* dans le proverbe hors du temps. Si la construction dans laquelle s'insèrent les proverbes au futur n'est pas typique du proverbe, il est évident qu'on ne trouve guère ce temps verbal dans le proverbe. Voilà une autre raison concernant les conditions textuelles peu représentées qui justifie l'apparition minimale du futur simple dans le proverbe. Cette raison formelle est liée à la stratégie de la production du sens générique du proverbe. En effet, la valeur de vérité générale dans les proverbes au futur simple n'est pas liée au sémantisme de ce temps mais aux constituants à valeur générique de l'énoncé proverbial. Ces constituants à valeur générique sont *qui* (*Qui a bu boira*, *Qui vivra verra*), *tel* (*Tel qui rit vendredi dimanche pleurera*, *Tel qui rit le*

matin le soir pleurera). *Qui* et *tel* (celui) ne renvoient pas à une personne concrète, particulière mais à quiconque, à toute personne possible. *Qui* et *tel* présentent un être fictif, hypothétique. *Qui* et *tel* dans les proverbes au futur simple sont la signification de l'être sous sa représentation la plus virtuelle. Dans ces deux proverbes, le futur simple sert à signifier l'ultériorité. Dans *Qui a bu boira*, l'ultériorité signifiée par le futur simple est construite à partir du passé composé. Dans *Tel qui rit vendredi dimanche pleurera*, l'ultériorité signifiée par le futur simple est construite à partir du présent et par la présence du couple: *vendredi-dimanche*. *Vendredi-dimanche* ne réfèrent pas à un vendredi ou un dimanche concrets mais servent à exprimer l'ultériorité du procès *rire* par rapport au procès *pleurer*. Ainsi, le futur simple dans ces proverbes garde toujours sa valeur temporelle [+ futur] et c'est *qui* et *tel* qui jouent le rôle décisif dans la production du sens générique de ces proverbes. On comprend pourquoi le futur simple n'est pas la forme élue du proverbe dans sa stratégie de la production du sens générique.

En somme, la cause pour laquelle le futur simple n'est pas la forme favorable de la genericité proverbiale se trouve dans le signifié temporel de ce temps verbal et dans la stratégie de la production du sens générique du proverbe. En termes d'offre et de demande de la relation entre le temps verbal et le proverbe, nous observons une discordance entre les offres et les demandes du futur simple et de la visée discursive du proverbe. Le futur simple, par son signifié temporel, n'offre pas au proverbe des éléments favorables à la genericité proverbiale. Pour assurer son caractère générique, le proverbe demande au futur simple de s'actualiser avec les éléments à valeur générique comme *qui* et *tel*. L'interaction

discordante entre le proverbe et le futur simple explique la présence négligeable de ce temps verbal dans le discours proverbial.

A la différence du présent qui possède une autonomie temporelle à l'égard de la généricité proverbiale, l'expression générique des proverbes au PC et au futur simple est fortement dépendante des éléments co(n)textuels, i.e. le PC doit recourir à la structure *ne...jamais*, le futur simple doit faire appel aux marqueurs *qui* et *tel*. C'est pour cette raison que le PC et le futur simple ne sont pas les formes élues dans la production du sens générique du proverbe.

L'analyse des temps verbaux dans le proverbe montre la concordance parfaite entre les offres et les demandes du temps verbal tendanciel dans le proverbe et la visée discursive du proverbe. En effet, le présent offre les constructions temporelle et aspectuelle qui répondent bien à la demande du critère temporel et aspectuel du proverbe, et de son côté, le proverbe offre un contexte discursif propice dans lequel tout est disponible à la demande contextuelle du temps verbal.

5. Conclusion

Dans notre étude sur l'actualisation verbale dans le proverbe français, la question de la référence temporelle est examinée sous différents angles: les temps verbaux, les types de procès et le genre de discours dans lesquels est produit l'énoncé proverbial. Ces trois angles présentent une relation de recouvrement et d'influence réciproque dans la production et dans l'interprétation d'un énoncé proverbial. Nous avons articulé cette relation en termes d'offre et de demande qui concernent tous les angles. Ce qui est remarquable est qu'il existe une parfaite concordance entre la généricité qui

est la visée discursive du proverbe et les opérations productrices de cette visée de sens. Les formes linguistiques permettent au proverbe de produire efficacement la généricité et inversement, c'est la visée discursive du proverbe qui suscite l'apparition appropriée des formes dans le but d'exprimer la généricité. L'actualisation verbale réalisée massivement par les procès atéliques et le présent de l'indicatif permet de construire une réalité référentielle non déterminée, non délimitée qui convient au caractère générique du proverbe. De son côté, c'est la visée discursive générique du proverbe qui justifie la présence dominante de ces formes linguistiques dans le discours proverbial.

Références bibliographiques

- [1] Kleiber G., Sur la définition du proverbe, *Recherche Germaniques*, n°2, 1989, pp. 233-252.
- [2] Kleiber G., *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris : Armand Colin, 1994.
- [3] Kleiber G., Les proverbes : des dénominations d'un type « très très spécial », *Langue française*, n°123, 1999, pp. 52-69.
- [4] Kleiber G., Sur le sens des proverbes, *Langages*, n°139, 2000, pp. 39-58.
- [5] Anscombre J-C., Proverbes et formes proverbiales: valeur évidentielle et argumentative, *Langue française*, n°102, 1994, pp. 95-107.
- [6] Anscombre J-C., Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative, *Langue française*, n°102, 1994, pp. 95-107.
- [7] Schapira C., *Les stéréotypes en français: proverbes et autres formules*, Paris : Ophrys, 1999.
- [8] Schapira C., Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation, *Langages*, n°139, 2000, pp. 81-97.
- [9] Gouvard J-M., Les formes proverbiales, *Langue française*, n°110, 1996, pp. 49-63.
- [10] Carel M., Schulz P., De la généricité des proverbes: une étude de «l'argent ne fait pas le bonheur» et «il n'y a pas de roses sans épines» », *Langage et société*, n°102, 2002, pp. 33-69.

- [11] Visetti Y.-M, Cadiot P., Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale, Paris : Presses Universitaires de France, 2006.
- [12] Tamba I., Le sens métaphorique argumentatif des proverbes, Cahiers de praxématique, n°35, 2000, pp. 39-57.
- [13] Guillaume G., Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'architecture du temps dans les langues classiques, Librairie Honoré Champion, Paris, 1929/ 1970.
- [14] Bres J., Le présent de l'indicatif en français : de quelques problèmes, et peut-être de quelques solutions, in Despieres C. et Krazem M. (éds.), Du présent de l'indicatif, Université de Bourgogne, Dijon, 2005, pp. 27-52.
- [15] Bres J., L'alternance passé composé / présent en récit oral conversationnel, in Barbéris J.-M. (éds.), Le français parlé. Variétés et discours, Praxiling, Montpellier III, 1999, pp. 107-133.
- [16] Bres J., Temps verbal, aspect et point de vue : de la langue au discours, Cahiers de praxématique, n°41, 2003, pp. 55-84.
- [17] Bres J., L'imparfait dit narratif, Paris : CNRS Editions, 2005.
- [18] Barcelo G.-J., BRES J., Les temps de l'indicatif en français, Ophrys, Paris, 2006.
- [19] Le Querler N., Typologie des modalités, Caen : Presses Universitaires de Caen, 1996.
- [20] Barberis J.-M., BRES J., SIBLOT P., De l'actualisation, CNRS Editions, 1998.
- [21] Nguyễn Thị Hương, Cơ chế tạo nghĩa khái quát trong tục ngữ Việt và tục ngữ Pháp (trên ngữ liệu nhóm tục ngữ chứa từ ngữ trỏ bộ phận cơ thể người), Tạp chí Khoa học Ngoại ngữ, Đại học Quốc gia Hà Nội, số 2, 2012, pp. 112-129.

Dictionnaires

- [22] Maloux m., Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes, Larousse, Paris, 1998.
- [23] Montreynaud F, Pierron A, Suzzoni F., Dictionnaire de proverbes et dictons, Le Robert, Paris, 1989.
- [24] Rey A, Chantreau S., Dictionnaire des expressions et locutions, Le Robert, Paris, 1993.

Quá trình hiện thực hóa động từ trong nhóm tục ngữ Pháp chứa từ ngữ chỉ bộ phận cơ thể người

Nguyễn Thị Hương

*Phòng Khoa học – Công nghệ, Trường Đại học Ngoại ngữ, ĐHQGHN,
Phạm Văn Đồng, Cầu Giấy, Hà Nội, Việt Nam*

Tóm tắt: Tục ngữ là những diễn ngôn tổng loại biểu thị những chân lý phổ quát được đặc trưng bởi tính phi thời gian, phi không gian, vô nhân xưng và độc lập với ngữ cảnh sử dụng. Trong bài viết này, dựa vào lý thuyết hiện thực hoá động từ của Guillaume và của trường phái *praxématique*, chúng tôi tiến hành phân tích một cách triệt để và cụ thể quá trình hiện thực hoá động từ trong nhóm tục ngữ chứa từ ngữ chỉ bộ phận cơ thể người đặt trong mối quan hệ với cơ chế tạo nghĩa khái quát của tục ngữ. Với tư cách là ý đồ, hướng đích của diễn ngôn tục ngữ, ý nghĩa khái quát được tạo lập qua sự xuất hiện áp đảo của vị từ vô kết và thì hiện tại của động từ. Kết quả nghiên cứu làm nổi bật mối quan hệ tương hợp hoàn toàn giữa ý đồ tạo nghĩa khái quát của diễn ngôn tục ngữ và các phương tiện ngôn ngữ cho phép hiện thực hoá ý nghĩa khái quát này.

Từ khóa: Tục ngữ Pháp, ý nghĩa khái quát, hiện thực hóa, kiểu loại diễn ngôn, quy chiếu, thì, thể.